

Cahier des charges : le contenu

Un cahier des charges nécessite de présenter le projet, ainsi que la méthode de communication sur Internet (site vitrine, e-commerce, e-tourisme, etc.), la finalité en termes de contenus et de fonctionnalités sur le site, ainsi qu'un calendrier pour la réalisation.

Étape n°1 : déterminer les besoins

Faisabilité : étude de la situation, les enjeux et les inconvénients.

Données du projet : situation générale de la société, services et produits, cible, client, concurrence, image de l'enseigne, ambition de la société et de l'enseigne.

Déterminer les objectifs :

- 1) Quel budget ?
- 2) Communication quel objectif ?
- 3) Quelle cible ?
- 4) Commercialisation quel objectif ?
- 5) Quel client final ?
- 6) Quelles obligations normatives ou légales ?
- 7) Quelle maintenance ?

Étape n°2 : rédigez le cahier des charges

Cahier des charges : le plan

- Établir les besoins de la société : contenu, objectifs, maintenance, publicités...
- Solutions envisagées en objectifs chiffrables
- Contenu (architecture, charte graphique, services...)
- Outils de gestion (administration du site, réservation, paiement, demande de devis...)
- Suivi du site ainsi que le référencement.
- Choisir un hébergement de qualité.
- Calendrier et intervenants.
- Média estimation du délai pour la réalisation.
- Dépense et investissement.

Le cahier des charges est un document contractuel, il doit être rempli avec exactitude. Il permet de déterminer les spécifications du site internet ainsi que les fonctionnalités à accomplir.

Le document créé par le commanditaire du projet permet de faire un appel d'offres qui permet aux différents prestataires choisis d'évaluer clairement votre devis, qui vous permet de vous engager avec le prestataire que vous aurez choisi (agence web recommandé...)

Il est important de bien vérifier et confirmer la totalité des points du cahier des charges avec votre prestataire avant accord. Par ailleurs, ce document servira de référentiel contractuel le jour de la mise en œuvre et de la validation du projet.

Le cahier des charges sert de contrat en cas d'une demande ou bien d'une transgression à la prestation commandée.
Ainsi en cas de désaccord entre prestataire et commanditaire.